

Type concours	Durée indicative préparation concours	Conditions d'inscription concours	Niveau conseillé	Contenu épreuves admissibilité	Contenu épreuves admission	Dates indicatives concours	Dispenses équivalences
ATSEM	3 mois à mi-temps	Etre âgé de 18 ans à l'entrée en formation CAP petite enfance exigé	Niveau V pour mère de 3 enfants	QCM sur les notions élémentaires relatives à l'organisation des collectivités territoriales. Compréhension des consignes d'hygiène et de sécurité Connaissance des jeunes enfants	Entretien de motivation		les mères de 3 enfants et les sportifs de haut niveaux sont dispensés du CAP petite enfance
AMP	6 mois à mi-temps	Etre âgé de 18 ans à l'entrée en formation Aucune condition de diplôme	Niveau V, être à l'aise à l'écrit et à l'oral avec la langue française	Questionnaire d'actualité orienté vers les problèmes sociaux, économiques, médicaux.	Epreuve orale à partir d'un questionnaire (parfois à partir d'un texte) orienté vers les problèmes sociaux, économique, médicaux suivi d'un entretien de motivation	Décembre	Les titulaires d'un BEPC, d'un BEP, du certificat d'aptitude aux fonctions d'aide à domicile, d'aide soignant, d'auxiliaire de puériculture, d'assistante maternelle sont dispensés des épreuves d'admission et passeront un entretien avec un psychologue.

Type concours	Durée indicative préparation concours	Conditions d'inscription concours	Niveau conseillé	Contenu épreuves admissibilité	Contenu épreuves admission	Dates indicatives concours	Dispenses équivalences
Aide Soignante	6 mois à mi-temps	17 ans minimum	Niveau V conseillé, être à l'aise à l'écrit et à l'oral avec la langue française Maîtrise de la syntaxe et de l'orthographe	Commentaire sur un texte de culture générale portant sur un sujet d'actualité d'ordre sanitaire et social Questionnaire : 5 questions sur les notions élémentaires de biologie humaine et 5 questions de mathématiques	Exposé et réponses à des questions sur un thème imposé du domaine sanitaire et social (10 mn) et entretien de motivation (10mn)	En fonction des écoles, Mai/Juin ou Sept/Oct	Les titulaires d'un bac, d'un diplôme homologué de niveau IV ou d'un BEP sanitaire et social sont dispensés des épreuves d'admissibilité.
Auxiliaire de puériculture		17 ans minimum	Niveau V conseillé, être à l'aise à l'écrit et à l'oral avec la langue française	Commentaire sur un texte de culture générale portant sur un sujet d'actualité d'ordre sanitaire et social Questionnaire : 5 questions sur les notions élémentaires de biologie humaine et 5 questions de mathématiques Tests psychotechniques	Exposé et réponse à des questions sur un thème du domaine sanitaire et social (10 mn) et entretien de motivation (10mn)	Février	Les titulaires d'un bac, d'un diplôme homologué de niveau IV, d'un BEP sanitaire et social, les étudiants ayant suivi une 1 ^{ère} année d'études conduisant au diplôme d'état d'infirmier sont dispensés des épreuves d'admissibilité exceptée l'épreuve de tests psychotechniques.

Type concours	Durée indicative préparation concours	Conditions d'inscription concours	Niveau conseillé	Contenu épreuves admissibilité	Contenu épreuves admission	Dates indicatives concours	Dispenses équivalences
DEAVS	4 mois à mi-temps	18 ans minimum à la date d'entrée en formation	Niveau VI conseillé, être à l'aise à l'écrit et à l'oral avec la langue française	Questionnaire d'actualité orienté vers les problèmes sociaux, économiques, médicaux.	Epreuve orale de sur un questionnaire orienté vers les problèmes sociaux, économiques, médicaux suivi d'un entretien de motivation		Les candidats titulaires d'un certificat d'aptitude aux fonctions d'AMP ou aide soignant ou d'un BEP sanitaire et social sont dispensés des épreuves écrites et orales Les titulaires d'un BEPC sont dispensés des épreuves écrites uniquement Les candidats possédant une attestation de formation d'assistant maternel ou ayant exercé au moins 3 ans dans l'aide à domicile sont dispensés de l'épreuve orale uniquement.
Infirmier		17 ans au 31 Décembre de l'année des épreuves Etre titulaire du BAC ou de l'ESEU ou du DAEU ou du diplôme d'AS, d'AMP, ou d'AP justifiant de 3ans d'expérience		10 questions à partir de textes portant sur les grands problèmes sanitaires et sociaux contemporains Tests psychotechniques et questions de mathématiques	Exposé sur une question portant sur un thème sanitaire et social Entretien de motivation avec un jury	D'Avril à Juin	

Type concours	Durée indicative préparation concours	Conditions d'inscription concours	Niveau conseillé	Contenu épreuves admissibilité	Contenu épreuves admission	Dates indicatives concours	Dispenses équivalences
Conducteur ambulancier		Être âgé d'au moins 18 ans à la date d'entrée en formation. Pas de niveau minimum. Être titulaire d'un permis B depuis au moins 2 ans.	Niveau V	Une dictée et une épreuve de mathématiques (mettant en œuvre le raisonnement et les techniques de calcul)	Entretien de motivation avec le jury Epreuve d'aptitude physique Epreuve pratique destinée à tester les aptitudes nécessaires à l'apprentissage de la conduite des ambulances		Les candidats titulaires d'un bac, d'un diplôme homologué de niveau IV ou supérieur ou ayant satisfait aux conditions d'admission à des études préparatoires à une profession paramédicale sont dispensés des épreuves d'admissibilité

Type concours	Durée indicative préparation concours	Conditions d'inscription concours	Niveau conseillé	Contenu épreuves admissibilité	Contenu épreuves admission	Dates indicatives concours	Dispenses équivalences
Educateur spécialisé		Etre âgé d'au moins 18 ans à la date de clôture des inscriptions, être titulaire d'un BAC, du DAEU ou d'une validation des acquis (certificat d'aptitude aux fonctions d'AMP avec plus de 5 ans d'exercice)	Niveau IV	Rédaction sur un sujet d'ordre général, résumé de texte, analyse de texte suivi de questions, questionnaire de culture générale Tests psychotechniques (aléatoire - variable selon les écoles)	Entretien de motivation avec un jury		Des allègements de formation sont possibles dans des conditions précises et sont fonction des diplômes possédés ou de l'expérience professionnelle- contacter les centres de sélection ou la DRASS
Educateur jeunes enfants		18 ans minimum être titulaire d'un BAC, du DAEU ou d'une validation des acquis (certificat d'aptitude aux fonctions d'AP avec plus de 3 ans d'exercice)	Niveau IV	Rédaction sur un sujet d'ordre général, résumé de texte, analyse de texte suivi de questions, questionnaire de culture générale Tests psychotechniques (aléatoire - variable selon les écoles)	Entretien de motivation avec un jury Epreuve de groupe pour certaines écoles		Des allègements de formation sont possibles dans des conditions précises et sont fonction des diplômes possédés ou de l'expérience professionnelle- contacter les centres de sélection ou la DRASS

Type concours	Durée indicative préparation concours	Conditions d'inscription concours	Niveau conseillé	Contenu épreuves admissibilité	Contenu épreuves admission	Dates indicatives concours	Dispenses équivalences
Assistant service social		17 ans au 31 décembre de l'année de l'épreuve être titulaire d'un BAC, du DAEU		Synthèse de texte et dissertation.	Entretien de motivation avec un jury		
Moniteur éducateur		18 ans au minimum Aucune condition de diplôme	Niveau V conseillé l'expérience professionnelle dans des établissements sociaux et médico-sociaux	Une épreuve écrite destinée à apprécier le niveau de culture générale des candidats Tests psychotechniques	Un entretien avec le jury destiné à révéler les motivations, la maturité affective, le contrôle de soi, la capacité d'adaptation et d'organisation ainsi que l'aptitude à travailler en équipe		Les candidats titulaires du baccalauréat, du BEP Carrières Sanitaires et Sociales, du Certificat d'aptitude aux fonctions d'Aide Médico-Psychologique ou du Certificat de Travailleuses Familiales sont dispensés des épreuves écrites

Type concours	Durée indicative préparation concours	Conditions d'inscription concours	Niveau conseillé	Contenu épreuves admissibilité	Contenu épreuves admission	Dates indicatives concours	Dispenses équivalences
TISF		Etre âgé de 18 ans au 1 ^{er} Septembre de l'année de la rentrée concernée	Niveau IV conseillé	2 à 3 questions sur un texte social suivi d'une dissertation	entretien de motivation		<p>les candidats titulaires d'un diplôme de niveau IV sont dispensés des épreuves écrites.</p> <p>les candidats titulaires du Certificat d'aptitude aux fonctions d'aide à domicile, du Certificat d'aptitude aux fonctions d'AMP, du B.E.P carrières sanitaires et sociales, du Brevet d'études professionnelles agricole option « service aux personnes », du Diplôme professionnel AS, du Diplôme professionnel d'AP sont dispensés des épreuves orales.</p> <p>Aucun candidat ne peut être dispensé de deux épreuves de l'examen de sélection</p>



Ces informations sont indicatives et susceptibles de changer en fonction des écoles et des sessions. Renseignez vous auprès des centres de formation dans lesquels vous souhaitez passer les concours.



Pour certains concours (par exemple Aide soignant, Auxiliaire de puériculture ...), possibilité de passerelle pour formation de même niveau c'est-à-dire validation de certains modules, dispense d'épreuves d'admissibilité et d'une partie des épreuves d'admission. Se renseigner auprès de l'école.



Pour les concours sociaux, certaines écoles prévoient les tests psychotechniques dans les épreuves d'admissibilité. Se renseigner auprès de l'école.